Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500226-20251124-DELIB2025_59-DE

Bécherel

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025 à 20H00

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : **15** | Présents : **9** | Votants : **9**
Date de convocation : 18.11.2025
Date d'affichage convocation : 18.11.2025
Date d'affichage de la liste des délibérations : 28.11.2025

Présents :

PARMENTIER Mélina	LEPAGE Nathalie	REHAULT Delphine
	MORICE Matthieu	HUE Jean-Michel
DURAND Michel		
SPAGNOL Paulette	PONSARD Christophe	
MANNOURY LACOUR Elisabeth		

Absent(s) Excusé(s) : BOUSSEAU Delphine, CHILOU Valérie, HEMA Marie-José, LECHAUSSEE Florent, REHAULT Olivier, TRASSARD Emilie.

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR.

Proposition de nom de rue et numérotation des 16 logements collectifs et du local commun résidentiel du projet Habitat Seniors de Neotoa

Délibération n° 2025.59

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune a signé un compromis de vente concernant les parcelles situées au lieu-dit « Les Hauts-Lieux » (parcelles AB n°0311, AB 0686, AB 0687, AB 0714 et un tiers indivis de la parcelle AB 0713) avec le bailleur social et promoteur immobilier Néotoa, basé à Rennes (35), dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence séniors de 16 logements.

Un permis de construire a été déposé à cet effet par Néotoa (référence : PC03502224M0001M01).

Afin de faciliter l'identification et la localisation et l'adressage des habitations de cette future résidence, Madame le Maire propose de procéder, dès à présent, à la dénomination de la voie d'accès et à l'attribution d'un numéro de voirie.

Cette voie reliera la Route de Montfort à la future résidence Séniors.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500226-20251124-DELIB2025_59-DE

Cette dénomination permettra l'enregistrement de la voie au cadastre, la mise à jour de la Base Adresse Locale ainsi que l'information des services publics et opérateurs concernés (la Poste, le SDIS, les services d'urgence, les opérateurs télécoms, etc.).

Madame le Maire rappelle que c'est au conseil municipal qu'il revient de procéder à la dénomination des voies. Le numérotage des maisons est, quant à lui, exécuté par arrêté du maire.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Décide de nommer la voie desservant la future résidence séniors inscrite dans le permis de construire déposé par la société Néotoa, au lieu-dit « Les Hauts-Lieux » ainsi : **Chemin de la Gare.**
- Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des services compétents pour l'enregistrement et la diffusion de cette nouvelle adresse.

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire **Mme Mélina PARMENTIER** MAIRIE de BECHEREL 35190	**La Secrétaire de séance** **Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR**